

Reporting

29 Mars 2024

Contrat : **Meilleurtaux Allocation Vie / Meilleurtaux Allocation Capitalisation**
Assureur : **Generali Vie**

Horizon recommandé : **8 ans**
Date de lancement : **09/04/2020**
Devise : **EUR**

Stratégie d'investissement

L'horizon de placement conseillé est de 8 ans minimum. L'objectif de gestion présente un risque de perte en capital élevé. L'objectif consiste à viser une croissance dynamique du capital avec une exposition relativement importante aux fluctuations des marchés financiers.

L'orientation de gestion de ce mandat axée sur une recherche importante de plus-value à long terme, implique une exposition à des pertes importantes. L'exposition aux marchés actions est majoritaire au sein d'une allocation diversifiée. L'investissement en produits de taux (fonds en euros, OPC obligataires) est compris entre 12% et 58%. L'investissement en OPC actions est compris entre 40% et 70%. L'investissement en OPC diversifiés est compris entre 2% et 18%.

Détail de l'évolution de la performance



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les supports en unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumis aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Le porteur supporte intégralement les éventuels risques de perte en capital.

Performances depuis la création - Source Meilleurtaux Placement.

Les performances sont nettes de frais de gestion des contrats et nettes de frais de gestion propres aux supports en unités de compte, hors prélèvements sociaux et fiscaux. Sachant que le fonds en euros Netissima n'est revalorisé qu'une fois par an (en janvier de l'année N+1), les performances affichées en cours d'année ne tiennent pas compte du rendement potentiel du fonds en euros. Les performances complètes de l'année 2024 (fonds en euros compris) seront donc disponibles dans les reportings du 31/01/2025.

	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
2020				3,62 %	2,41 %	1,49 %	0,94 %	2,47 %	-0,82 %	-1,55 %	7,20 %	1,53 %	18.39%
2021	0,66 %	0,86 %	2,49 %	1,02 %	0,52 %	1,55 %	0,83 %	1,88 %	-1,44 %	1,81 %	-0,48 %	1,76 %	12.01%
2022	-3,15 %	-1,51 %	0,67 %	-1,13 %	-1,24 %	-3,16 %	4,67 %	-2,39 %	-4,82 %	2,20 %	2,48 %	-3,66 %	-10.91%
2023	3,51 %	-0,38 %	0,50 %	0,42 %	0,70 %	0,48 %	0,77 %	0,05 %	-1,24 %	-1,32 %	2,36 %	1,92 %	7.93%
2024	0,48 %	1,21 %	1,86 %										3.59%

	Depuis le 29/02/2024	Année 2024	Performance annualisée	Volatilité annualisée	Perte maximale	Ratio de Sharpe
Profil	1,86 %	3,59 %	7,26 %	6,60 %	-12,72 %	0.8

Commentaire de gestion

Dans un cycle d'euphorie boursière comme celui que nous connaissons, nous assistons toujours au même processus. La liquidité est d'abord trustée par les très grandes valeurs favorites. Puis elle ruisselle.

À l'heure où les indices boursiers enchaînent les records absolus, nous sommes clairement dans un cycle d'exubérance. En partie rationnelle, en partie irrationnelle.

Les pessimistes défendent l'idée que les valorisations sont largement au-dessus des valorisations historiques.

Les optimistes mettent en avant un alignement de planètes : des taux qui vont baisser avec l'inflation, une croissance qui résiste et une productivité des entreprises qui va augmenter grâce à l'IA.

En mars, les indices boursiers ont continué de progresser, en particulier en Europe. En parallèle, l'inflation poursuit sa décré.

Quelques signaux faibles attirent notre attention : par exemple, le nombre d'actionnaires fondateurs ou de dirigeants de très grandes sociétés cotées qui profitent de la hausse des cours pour vendre une partie de leurs participations a très fortement augmenté.

Dans ce contexte, nos anticipations n'ont pas changé : baisses des taux par paliers en 2024, relative prudence sur les indices boursiers tout en étant investis, retour vers la Chine dans des proportions très limitées.

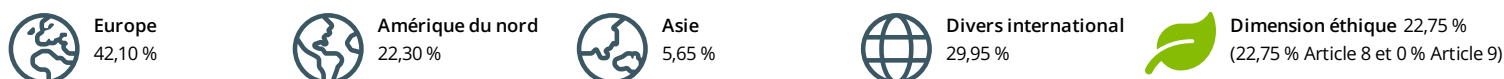
Marc Fiorentino

Avis rédigé le 29/03/2024

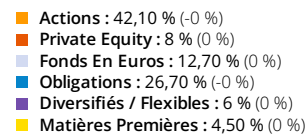
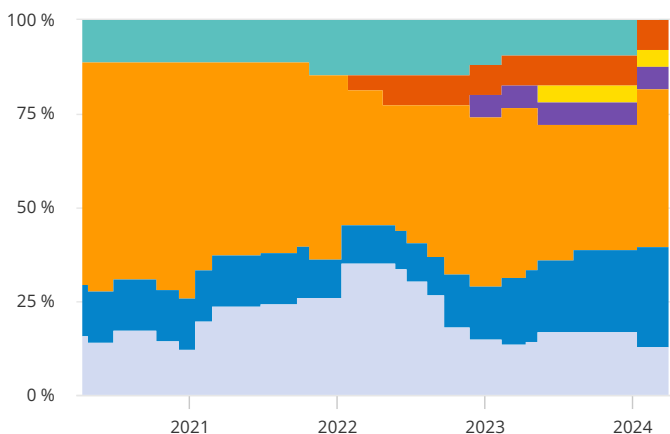
Détail de l'allocation (12 principales positions)

Libellé du fonds	Code ISIN	Sous-catégorie	Répartition
Fonds euros Netissima MTP Dynamique	-	Fonds euros	12,70 %
Federal Indiciel US	FR0000988057	Actions Etats Unis	9 %
FCPR GF Lumyna Private Eqty Wrld B2	FR0013504479	Private Equity	8 %
Moneta Multicaps C 	FR0010298596	Actions France	7 %
BGF €pean Eqt Income Fd A2 EUR	LU0562822386	Actions Europe	6,25 %
Ruffer Total Return InternOI € Capi	LU2252564898	Mixtes Mondial Flexible	6 %
iShares Treasury 1 3yr ETF USD Dis	IE00B14X4571	Obligations d'Etats USD	5,65 %
iShares € Gov Bond 7-10Y ETF	IE00B1FZS806	Obligations d'Etats Long Terme	5,60 %
Lyxor Nasdaq 100 ETF	LU1829221024	Actions Etats Unis	5 %
Meilleurtaux Horizon 2028 C 	FR001400J0Y4	Obligations à échéance	4,65 %
Lux Amundi Bloomberg Equal Weight	LU1829218749	Matières Premières	4,50 %
Fidelity Funds China Consumer 	LU0594300096	Actions Chine	4 %

Support ayant une dimension éthique 

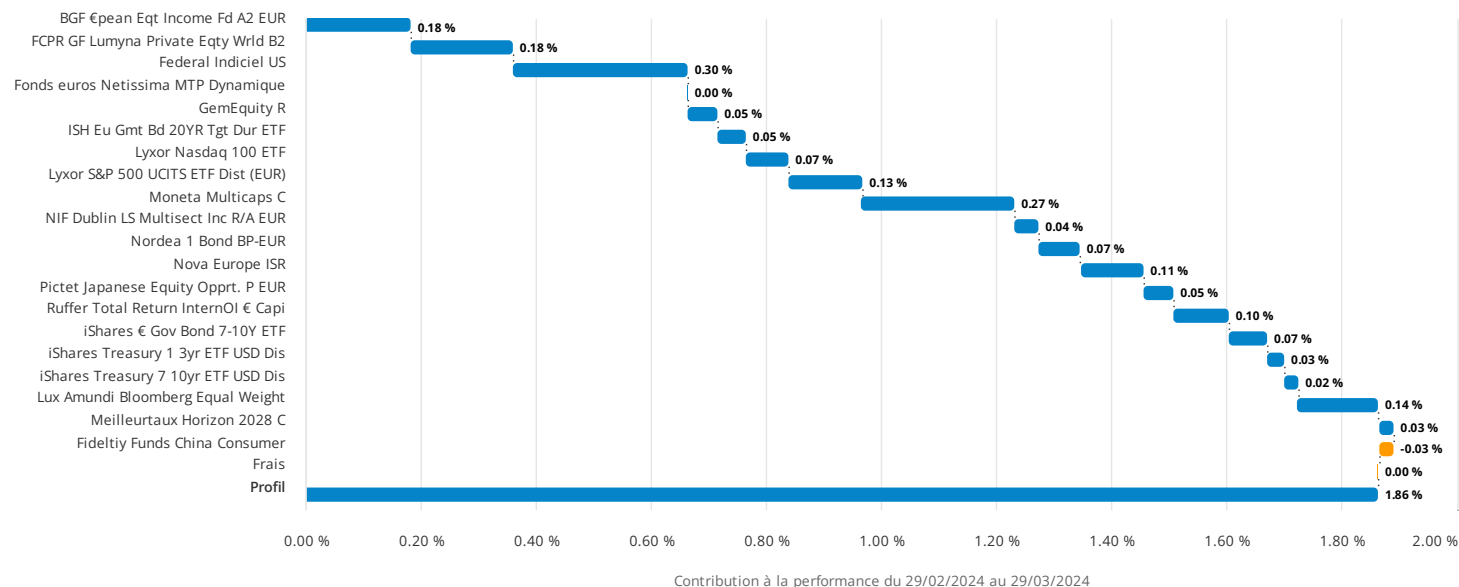


Exposition aux classes d'actifs



Exposition au 29/03/2024

Décomposition de la performance



Contribution à la performance du 29/02/2024 au 29/03/2024

● Performance positive ● Performance négative

Informations

Le mandat d'arbitrage Meilleurtaux Allocation est un mode de gestion disponible à partir de 10 000 euros, au sein du contrat d'assurance vie meilleurtaux Allocation Vie et sa version capitalisation meilleurtaux Allocation Capitalisation, contrats assurés par Generali Vie.

Vous trouverez dans ce reporting mensuel les principales orientations de gestion ainsi que des données chiffrées sur le mandat Dynamique.

Le mandat d'arbitrage a recours à des investissements en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital.

L'allocation présentée correspond au mandat cible de référence pour Meilleurtaux Placement. La composition au sein du contrat peut s'en écarter pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : souscription du contrat récente, dérive de marché, versements/rachats, éventuels supports faisant l'objet d'un rééquilibrage trimestriel et non pas mensuel (Private Equity), etc.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif.

Approche de l'allocataire

Pôle d'expertise dédié au conseil en allocation d'actifs, le comité d'investissement bâti autour de Marc Fiorentino pilote l'allocation d'actifs de votre profil dans le cadre du mandat d'arbitrage, répondant à votre profil d'investisseur et à vos objectifs de placement.

Le comité se réunit mensuellement. Il analyse l'environnement macro-économique, valide l'allocation d'actifs et procède si besoin aux éventuels arbitrages jugés pertinents, en cohérence avec les anticipations macro-économiques de Marc Fiorentino. En fonction des conditions de marché, le comité peut se réunir à tout moment afin d'étudier les éventuelles opportunités.

Lexique

Perte en cours : Pourcentage de perte par rapport au point le plus haut atteint dans le passé.

Perte maximale : La valeur maximale des pertes en cours observées sur une période donnée. C'est donc la perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait désinvesti au plus bas.

Ratio de Sharpe : Ratio (rendement annualisé - rendement de l'actif sans risque) / volatilité. Il mesure donc le rendement produit en excès des rendements monétaires, par unité de volatilité.

Volatilité annualisée : Mesure de risque traduisant l'ampleur des variations du cours du portefeuille. Elle se lit de la façon suivante : Une volatilité annuelle de 5 % par exemple, indique que sur un an, il y a 66 % de chances (un écart-type) que la valeur du portefeuille oscille entre -5 % et + 5 %.